

La composition des points

Accrochez les 180 points

Dossiers éligibles	B2C	B2B
Tout contrat ^(a)		10 PTS
Tout contrat avec MTT FIN ≥ 30 000 €		+ 10 PTS
Prestations	B2C	B2B
DI / DI DUO / LocaVie / LocaVie Pro	10 PTS	15 PTS
SR Plus / PVA / GPF / GCP / GPE	15 PTS	20 PTS
Pass Sérénité / Pass Sérénité Pro	15 PTS	20 PTS 
EGVO Certified / CEP Certified	20 PTS 	25 PTS 
BONUS ^(b)	B2C	B2B
Duo prestations ^(c)		+ 20 PTS
Véhicule 100% électrique		+ 20 PTS
B2B		+ 20 PTS
Gains « Leasing Électrique » comptabilisés dès l'atteinte des 180 points		
Dossier LLD sans prestation	15 PTS	
Dossier LLD avec GPF ou Pass Sérénité	30 PTS	



Booster

(a) Sous réserve que le montant financé soit au moins égal à 12 000 € et que la durée soit au moins égale à 12 mois.

(b) Sur dossiers éligibles

(c) Combinaison de deux prestations incluant une prestation à la personne (parmi DI / LocaVie / LocaVie Pro) associée à une prestation parmi SR Plus / PVA.